



**Coalition for Pay Equity**  
**Coalition pour l'équité salariale**  
New Brunswick • Nouveau-Brunswick

## **Appel d'offres : identité visuelle du projet « Salaires justes et conditions de travail équitables dans le secteur communautaire à but non-lucratif »**

La Coalition pour l'équité salariale du Nouveau-Brunswick est à la recherche de propositions pour la conception d'un logo et d'une image de marque pour le projet « *Salaires justes et conditions de travail équitables dans le secteur communautaire à but non-lucratif* » financé par Femmes et Égalité des genres Canada.

### **La Coalition**

La Coalition pour l'équité salariale du Nouveau-Brunswick est un groupe de personnes et d'organismes qui milite pour le droit à l'équité salariale et à des conditions de travail équitables pour les femmes. Pour ce faire, elle mise sur la communication, la sensibilisation, la recherche, les activités de revendication pour l'adoption et la mise en œuvre de mesures législatives adéquates, ainsi que sur la participation au dialogue sur les politiques publiques et leur élaboration.

### **Description du projet**

À travers ce projet, la Coalition pour l'équité salariale du Nouveau-Brunswick et ses partenaires visent à renforcer la sécurité économique et la prospérité des femmes travaillant dans les organismes communautaires à but non lucratif (OBNL). Plus précisément, il s'agit de promouvoir l'équité salariale et l'amélioration des conditions de travail en revendiquant des politiques et des pratiques adaptées au sein du secteur, auprès des bailleurs de fonds et des instances gouvernementales. Les objectifs et activités du projet se déclinent en trois volets :

**A :** Analyser le secteur à but non-lucratif sous une approche intersectionnelle afin de comprendre les causes des faibles salaires et de proposer des solutions pour surmonter les barrières à un salaire équitable et à des conditions de travail justes auxquelles sont confrontées les femmes employées dans le secteur, ainsi que des personnes les plus marginalisées.

**B :** Développer et partager des outils pour informer et mobiliser les OBNL afin qu'ils adoptent des politiques et des pratiques garantissant un salaire équitable et des conditions de travail justes.

**C :** Revendiquer des salaires équitables et de conditions de travail justes dans les OBNL.

### **Le secteur communautaire à but non-lucratif**

Le secteur des organismes à but non-lucratif offre des services sociaux comme la défense des droits et le soutien aux personnes vulnérables. Il s'agit d'un secteur à prédominance féminine et disproportionnellement racisé. Comme dans de nombreux secteurs à prédominance féminine, les salaires sont faibles et les conditions de travail précaires. Ces réalités compliquent la conciliation de leurs propres besoins économiques et ceux des populations desservies, en particulier pour les femmes issues de minorités.

Les emplois à prédominance féminine sont souvent doublement dévalorisés. Le secteur, étant profondément ancré dans le modèle caritatif, repose sur du bénévolat et des faibles salaires, une attente souvent renforcée par les bailleurs de fonds et les gouvernements. Cette précarité limite la capacité des employeurs à offrir des meilleurs salaires et conditions de travail pour leur personnel.

## Contexte pour l'image de marque

La Coalition lance un appel pour **la création d'un logo et d'une image de marque** afin de promouvoir le projet « *Salaires justes et conditions de travail équitables dans le secteur communautaire à but non-lucratif* ». Ces outils visuels serviront aux campagnes d'éducation et de revendication. Le logo et l'image de marque serviront à donner une identité à la fois revendicatrice et professionnelle au projet.

## Exigences

### 1. Les soumissionnaires doivent respecter les critères suivants :

- a. Développer un logo moderne et polyvalent qui reflète la valeur du travail à prédominance féminine et l'importance du secteur communautaire dans l'économie et la société;
- b. Développer une image de marque en concordance avec le nouveau logo.

### 2. La demande devra contenir les éléments suivants :

- a. Profil professionnel et compétences applicables;
- b. Vision de l'image de marque du projet, selon ses connaissances du secteur ;
- c. Devis détaillant les coûts, notamment pour les éléments suivants :
  - i. Logo décliné en plusieurs versions (couleur, noir et blanc, fond clair, fond foncé), fourni dans tous les formats appropriés (eps, ai, jpg, png, autres);
  - ii. Design d'outils promotionnels et d'éléments graphiques :
    - Affiches promotionnelles du projet
    - Modèle pour présentation PowerPoint
    - Modèle pour document Word (incluant page titre et en-tête)
    - Modèle de publication sur les médias sociaux
    - En-tête de lettre
    - Autocollants
    - Macarons
  - iii. Normes graphiques
    - Guide d'utilisation de l'identité visuelle afin de respecter l'image de marque
    - Codes de couleur de l'identité visuelle
    - Polices (open source)
  - iv. Échéancier complet de la mise en œuvre du projet.
  - v. Votre portfolio contenant au moins deux exemples de projets.



## Échéancier de l'appel

Date	Description
22 avril 2025	Date limite pour répondre à l'appel d'offres
30 avril 2025	Attribution du projet
30 mai 2025	Livraison d'une première proposition
14 juillet 2025	Livraison de tous les éléments graphiques demandés

## Modalités

Toutes les soumissions seront évaluées par l'équipe de la Coalition. Nous nous réservons le droit de sélectionner la proposition qui correspond le mieux à la vision et le budget du projet. La préférence sera donnée aux personnes soumissionnaires bilingues. Lors de l'attribution du projet, le devis proposé par la personne soumissionnaire sera approuvé.

Les offres doivent être envoyées à Cecilia Pérez Plancarte, agente d'action communautaire : [cecilia.perez-plancarte@equite-equity.com](mailto:cecilia.perez-plancarte@equite-equity.com).

**La date limite de réception des offres est le 22 avril 2025.**